RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 2 octobre 2019
portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints techniques de chancellerie

NOR : EAEA1927730A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2018 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints techniques de chancellerie ;

Vu le courriel de l'APMAE du 19 septembre 2019 ;

Vu le courriel de l'USASCC du 25 septembre 2019,

Arrête :

Article 1er

M. Wiltor CLOTAIL, adjoint technique de chancellerie, est désigné en qualité de représentant du personnel titulaire, au titre de l'APMAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie, en remplacement de M. Dama CAMARA.

M. Marouane ABDENNOUR, adjoint technique de chancellerie, est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre de l'APMAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie, en remplacement de M. Wiltor CLOTAIL.

M. Guy DOMINIQUE, adjoint technique principal de 1ère classe de chancellerie, est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre de l'USASCC, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie, en remplacement de M. Jean-Louis BELAICH.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 2 octobre 2019

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Alexandre MOROIS